

Malgré la canicule qui se généralise au sud de la Loire, en faisant la une des médias, les conditions météorologiques du mois d'août sur notre département sont beaucoup plus proches des normales. Avec 25°C de moyenne sur les maximales nous ne sommes « que » 0,6°C au-dessus des normales. Néanmoins cette moyenne cache une progression régulière des maximales depuis 2 semaines pour atteindre déjà 30,2°C ce mardi à Beauvais. Avec 13,5°C de moyenne, les minimales sont également proches des normales (12,9°C). Mais contrairement aux maximales, elles sont assez stables sur le mois entre 10 et 16°C généralement. Les hauteurs de pluie du mois sont également proches de la normale avec 53,8 mm à Beauvais (contre 57,8 mm en normales) et il en tombera peut-être un peu d'ici la fin du mois. Mais ces pluies se sont en effet concentrées sur la première semaine du mois.

En résumé nous avons des moyennes météorologiques proches des normales en moyenne, mais on est passé de conditions fraîches et humides début août, à des conditions sèches et plus chaudes l'après-midi cette dernière semaine.

Les fins de nuits qui restent normalement fraîches, permettent aux organismes, y compris les plantes de bien récupérer des chaleurs de l'après-midi.

Les cultures de printemps telles que maïs/betteraves ont bien profité de l'eau et désormais des températures raisonnablement chaudes avec des rayonnements élevés (et des teneurs élevées en dioxyde de carbone dans l'atmosphère !).

COLZA

Implantations en cours

Quelques parcelles ont pu être semées très tôt pour profiter de l'humidité, mais l'essentiel des semis a commencé la semaine dernière ou sont encore en cours. Il faut s'attendre à tout, canicule ou fortes précipitations. Le semis en place avec roulette de plombage des graines sur le rang, en remettant quelques mottes par-dessus pour éviter la battance et le dessèchement, est adapté en conditions sèches. On favorise le contact sol-graine et les remontées d'humidité par capillarités sur le rang. On laissera l'inter-rang aussi meuble que possible pour éviter les remontées capillaires inutiles et économiser l'eau du sol.

En conditions humides après semis, il y a moins de difficulté, limiter néanmoins le risque ruissellement/érosion en laissant un sol aéré et « rugueux » en surface. Les mottes grumeleuses fabriquées par la vie du sol sont beaucoup plus stables que les mottes anguleuses fabriquées par l'action mécanique des outils. Avec les mottes anguleuses il est donc plus difficile de trouver le bon compromis entre régularité de levée et résistance à la battance. Dans ce cas il faut tendre à mettre les fines autour des graines et les plus grosses mottes en surface. La présence de résidus végétaux et également un plus. Ils peuvent servir d'abris aux ravageurs mais aussi aux auxiliaires.

Anticiper les suivis ravageurs

Dès la levée, la cuvette jaune affleurant le sol devrait être présente pour commencer le suivi de la petite altise, celle qui pique et consomme les cotylédons et les premières feuilles. Elle est moins mobile que la grosse altise qui arrive plus tard, le suivi est donc à renforcer en bordure, surtout en limite d'une culture précédent colonisée et encore plus s'il y a destruction des repousses. La météo bloque l'activité des limaces pour le moment. A suivre au retour des pluies.

Azote avant le 31 août

Sur colza en place, il est possible d'apporter un peu d'azote avant le 31 août. Cette pratique est assez vertueuse car il n'y a pas risque d'augmentation du lessivage en hiver, sauf accident le colza va utiliser l'engrais, et cette dose se retrouve dans les pesées de matière verte donc on ne fertilise globalement pas plus. Par ailleurs les colzas robustes sont plus concurrentiels vis-à-vis des adventices et plus tolérants aux ravageurs. Un colza robuste c'est donc moins de recours aux produits phytosanitaires et une meilleure promesse de bons rendements.

Les formes minérales sont autorisées mais leur action est parfois trop éphémère et on peut se retrouver avec de gros colzas en faim d'azote en fin d'automne, ce qui n'est pas souhaitable pour résister aux ravageurs. Il est donc préférable d'utiliser des formes organiques qui agiront plus progressivement pour accompagner la pousse des colzas jusqu'à ce que ce soit le froid qui stoppe la végétation et non une faim d'azote.

INTERCULTURE

Profiter de la chaleur sèche

Avec les conditions fraîches et humides de fin juillet à début août les petits grains et les adventices ont bien levé. Les conditions sèches et chaudes actuelles sont propices à leur destruction mécanique. Il faut en profiter ce qui réduira par la même occasion les populations de limaces qui ont pu profiter des conditions humides passées. Les repousses de blé/orge et de colza doivent être détruites avant que les cultures ne lèvent pour éviter le passage des ravageurs d'une campagne à l'autre. C'est important pour les altises (même si la petite altise est moins mobile sur de grandes distances) et les pucerons vecteurs de la JNO.

Concernant les adventices, on cherchera plutôt à affaiblir le stock semencier des graminées en réalisant plusieurs faux semis très superficiels. En dicot l'enjeu est surtout de limiter la production de graines en interculture et surtout de ne pas enfouir de graines à taux annuel de décroissance faible tel que typiquement les chénopodes. Ils sont souvent déjà en graine. Les graines restant en surface subissent une forte prédation par les insectes, oiseaux ... et gèlent en hiver s'ils leur prenaient de germer dans les cultures d'automne. Par contre une fois enfouies les graines germeront pendant des années dans les cultures de printemps suivantes et notamment dans les betteraves, sans possibilité de faire baisser le stock rapidement.

Bases de choix des couverts

Entre le couvert de moutarde réglementaire à minima, et les couverts à plus de 10 espèces pour les couverts les plus sophistiqués, mélanger 4 espèces dont au moins une graminée, une légumineuse et une brassicacée (crucifère), est souvent déjà un bon compromis. Dans ce cas on envisage comme base, une dose de semis de 25% de ce qui est conseillé en pur par espèce. La 4ème espèce pourra être une 2ème légumineuse, ou brassicacée, ou phacélie selon que la priorité va au piégeage de l'azote, ou à la fixation d'azote.

En semis précoce avec légumineuses, veiller à choisir une moutarde très tardive pour ne pas avoir à la détruire de façon anticipée ce qui pénalisera l'intérêt des légumineuses qui ont besoin de plus de temps pour valoriser leur effet fixation d'azote dans le couvert.

D'autres critères de choix peuvent également intervenir comme la lutte contre les nématodes avant betteraves avec un radis nématicide.

Un outil comme celui du GIEE Magellan de la Chambre d'Agriculture de la Nièvre peut vous aider à concevoir votre couvert en évaluant l'effet fixation ou piégeage de l'azote selon les hypothèses que vous renseignez (espèces, dose de semis ..). Reste ensuite à ce que tout lève comme prévu !

Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 22 août 2023 (BSV G.C. N°30), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'agriculture de l'Oise Odase.

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise, F.Dumoulin, L.Godet, L.Légrand, M.Marie, J.Martin, O.Philippe, S.Wieruszkeski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...).

L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

Agrément et garantie assurantielle : la Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF 01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. Elle est titulaire du contrat d'assurance N° 05038757W/1001 garantissant notamment la responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytosanitaires. »